



Mise à jour : 28.06.2022

Master DEG Droit Privé et Sciences Criminelles, spécialité Droit de la propriété intellectuelle

NIVEAU DE CERTIFICATION VII

NIVEAU FRANÇAIS I

FAMILLE

Réglementaire / QHSSE

CODE-ROME

K1903 : Défense et conseil juridique

CODE NSF

128 Droit, sciences politiques

Présentation

L'objectif de cette certification est de former le titulaire à

- Conseiller et informer des personnes physiques ou morales en matière de propriété intellectuelle dans les différentes composantes de la discipline : droit d'auteur, droits des artistes interprètes et des producteurs, dessins et modèles, brevets, marques, indications géographiques, noms de domaine
- Valoriser les droits de propriété intellectuelle en négociant des cessions et licences et en rédigeant des contrats
- Défendre les droits de propriété intellectuelle, en participant aux actions de sensibilisation et de contentieux.
- Assurer une veille juridique en droit de la propriété intellectuelle, commerce électronique, technologies de l'information et de la communication (TIC)

Les compétences

Le titulaire de la certification est capable de :

- Accomplir les formalités de dépôt nécessaires à l'obtention de certains titres de propriété intellectuelle (marque, brevet)
- Fournir des informations et des conseils argumentés dans les domaines juridiques et procéduraux
- Adapter les solutions retenues aux besoins d'un client ou d'un employeur
- Rédiger des actes, une synthèse juridique, des conclusions, présenter des rapports de synthèse
- Analyser et synthétiser rapidement les problèmes exposés par un client ou un employeur
- Communiquer dans une ou deux langues étrangères

Voie d'accès



- ✓ Formation Initiale
- ✓ Formation continue
- ✓ Candidature individuelle
- ✓ Contrat de professionnalisation
- ✓ VAE

Organismes certificateur

- Université Nantes

Métiers cibles

RÉGLEMENTAIRE / QHSSE

- Spécialiste de la propriété intellectuelle H/F